

Animation de la vie sociale



Réflexion partagée

Un deuxième agrément en projet pour le Centre Social Gérard Philippe. Le projet de préfiguration a été validé par le CA en juin 2020.

Le centre social a une compétence culturelle reconnue par la DRAC depuis 10 ans.

40

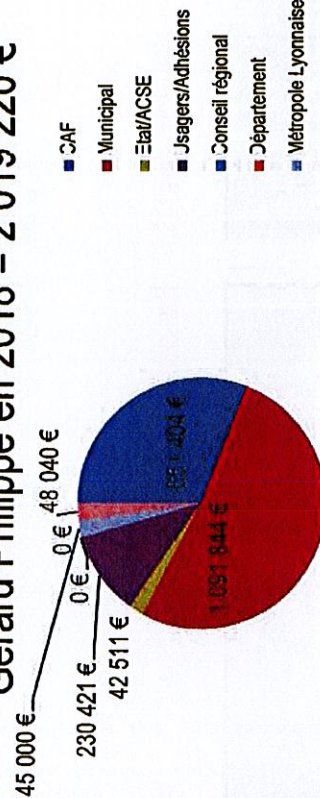
Centre Social Gérard Philippe (2019-2023)

Répartition financière par type de dispositifs en 2018

	Gérard Philippe	Ensemble CS de Bron	CS du Rhône
Equipements d'Accueil du Jeune Enfant	33.3%	37.2%	27.7%
Accueil des loisirs (3-18 ans)	23.7%	19.7%	16.7%
Accompagnement scolaire	1.1%	2.7%	2.3%
Autres enfance-jeunesse	3.6%	2.4%	4.8%
Adultes-développement social	14.4%	14.1%	15.8%
Divers	5.9%	5.1%	10.5%
Pilotage	18.1%	18.9%	22.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

- Un projet social**
- **Culture** : Continuer l'accueil des compagnies en résidence ; Développer les pratiques et sorties culturelles ; Poursuivre la diffusion de spectacles, expositions.
 - **Jeunesse** : Favoriser l'insertion des jeunes ; Développer le pouvoir d'agir en tant que citoyen ; Soutenir le parcours des jeunes, en suscitant leur curiosité.
 - **Lien social et solidarité** : Favoriser les liens de voisinage et de solidarité, développer l'aller-vers, etc. ; Développer la prise d'initiative et la participation ; Poursuivre la lutte contre la précarité.

Répartition des financements du CS Gérard Philippe en 2018 = 2 019 220 €



Source : CAF du Rhône, Noly, Produits consolidés, 2018

Un projet famille

- Prendre en compte la volonté d'implication des familles en tant que premier éducateur de leur enfant ;
- Être attentif à l'évolution des structures familiales pour repérer les familles isolées et en précarité ;
- Développer la connaissance auprès des familles des différentes possibilités d'accompagnement et d'actions existantes sur le territoire.

Nombre d'adhérents (familles)	Nombre d'usagers accompagnés en insertion (non adhérents)	Nombre d'ETP
850	100	40

Source : CAF du Rhône, 2020

Envoyé en préfecture le 13/12/2021

Reçu en préfecture le 13/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 069-216900290-20211209-20211209DEL22-DE

Animation de la vie sociale

Centre Social Grand Taillais (2019-2023)

Répartition financière par type de dispositifs en 2018

	Grand Taillais	Ensemble CS de Bron	CS du Rhône
Equipements d'Accueil du Jeune Enfant	45.3%	37.2%	27.7%
Accueil des loisirs (3-18 ans)	7.1%	19.7%	16.7%
Accompagnement scolaire	0.0%	2.7%	2.3%
Autres enfance-jeunesse	0.7%	2.4%	4.8%
Adultes-développement social	20.3%	14.1%	15.8%
Divers	4.6%	5.1%	10.5%
Pilotage	22.1%	18.9%	22.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Un projet social

- ▶ Le développement des formes de participation ou d'engagement : une priorité pour encourager les habitants à être acteurs de leur projet
- ▶ Le centre social, un espace connu et accessible à tous : une priorité pour renforcer son rôle d'acteur du développement social local sur l'ensemble de sa zone de compétence.

Un projet famille

Développer une dynamique de coéducation : une priorité pour accompagner les familles dans leur fonction parentale (Travailler les échanges au sein des familles et entre les familles ; Co-construire des projets et des actions avec les familles ; Favoriser une meilleure connaissance familles/acteurs du territoire)

Répartition des financements du CS Grand Taillais en 2018 = 1 064 151 €



Source : CAF du Rhône, Noly, Produits consolidés, 2018

Pour les deux Centres sociaux

Nombre d'adhérents (familles)	Nombre d'adhérents (Individuels)	Nombre d'ETP
1 276	1 989	44

Source : CAF du Rhône, 2019

Association gestionnaire unique des Centres sociaux Grand Taillais et Petit Taillais.



Animation de la vie sociale



Réflexion partagée

Les locaux du Petit Taillis sont inadaptés pour certains : un projet de relocalisation est en cours de réflexion.

Centre Social Petit Taillis (2019-2023)

Répartition financière par type de dispositifs en 2018

	Petit Taillis	Ensemble CS de Bron	CS du Rhône
Equipements d'Accueil du Jeune Enfant	36.7%	37.2%	27.7%
Accueil des loisirs (3-18 ans)	23.7%	19.7%	16.7%
Accompagnement scolaire	7.4%	2.7%	2.3%
Autres enfance-jeunesse	1.7%	2.4%	4.8%
Adultes-développement social	8.6%	14.1%	15.8%
Divers	4.1%	5.1%	10.5%
Pilotage	17.7%	18.9%	22.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

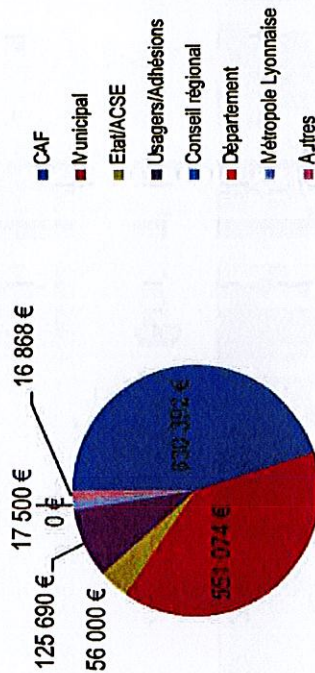
Un projet social

- ▶ Le développement des formes de participation ou d'engagement : une priorité pour encourager les habitants à être acteurs de leur projet
- ▶ Le centre social, un espace connu et accessible à tous : une priorité pour renforcer son rôle d'acteur du développement social local sur l'ensemble de sa zone de compétence.

Un projet famille

Développer une dynamique de coéducation : une priorité pour accompagner les familles dans leur fonction parentale (Travailler les échanges au sein des familles et entre les familles ; Co-construire des projets et des actions avec les familles ; Favoriser une meilleure connaissance familles/acteurs du territoire)

Répartition des financements du CS Petit Taillis 2018 = 1 397 524 €



Source : CAF du Rhône, Noly, Produits consolidés, 2018

Pour les deux Centres sociaux

Nombre d'adhérents (familles)	Nombre d'adhérents (individuels)	Nombre d'EIP
1 276	1 989	44

Source : CAF du Rhône, 2019



Association gestionnaire unique des Centres sociaux Grand Taillis et Petit Taillis.

Animation de la vie sociale

Espace de Vie Sociale Maison de Quartier des Genets (2020-2021)

Un projet social

- ▶ **Un enjeu de mixité** (Proposer des activités diversifiées qui facilitent la rencontre entre nouveaux et anciens habitants ; Proposer des activités accessibles à tous pour tenir compte de la diversité des publics ; Aller à la rencontre des habitants pour se faire connaître du nouveau public)
- ▶ **Un enjeu de vivre ensemble** (Lutter contre le climat de méfiance entre les différents publics en favorisant le lien intergénérationnel et interculturel entre habitants ; Faire évoluer la perception de la Maison de Quartier auprès des habitants, par exemple en informant davantage sur leur valeur et leur philosophie de travail ; Continuer à créer un climat de convivialité dans et hors les murs)
- ▶ **Un enjeu d'engagement** (Initier des actions citoyennes pour favoriser l'engagement dès le plus jeune âge ; Mettre à disposition des moyens pour l'émergence des projets personnels et collectifs ; Inciter au bénévolat notamment en renforçant la gouvernance et ses modalités de fonctionnement)

Réflexion partagée

Des problématiques détectées autour de la gouvernance, de la montée en compétences et des relations partenariales entretenue par cette structure.

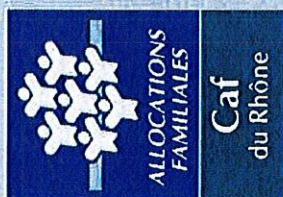


Nombre d'adhérents	Nombre d'ETP	Budget global (charges consolidées)
137	5	324 945 €

Source : CAF du Rhône, 2020

Accompagnement social

➤ 60 interventions individuelles conduites en 2019 sur le territoire.



	Bron	CAF RHONE
Nombre d'interventions individuelles	60	3 919
Nombre de MAD (Mise à Disposition) envoyées	123	6 305

Source : Dossiers clôturés, CAF du Rhône, 2019

Type d'interventions individuelles (adresse dossier social : Bron)	
Accompagnement	27
Information-Conseil	33

Source : CAF du Rhône, données activités DIS, 2019

En 2019, 27 accompagnements ont été conduits par les travailleurs sociaux de la CAF du Rhône sur la commune.

Accompagnement social



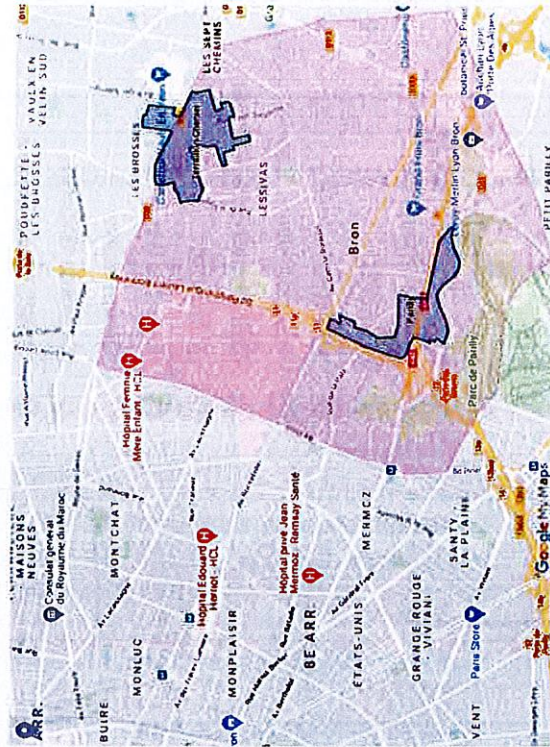
Réflexion partagée

Un stage Femme, Mère, le Choix de l'Emploi (FMCE) – auquel les travailleurs sociaux Caf participent - a lieu directement à Bron, une fois par an.

Quelques rencontres partenariales (MDM, Lyon Métropole Habitat, etc.) ont lieu.

45

➤ Une commune qui dépend de l'équipe de travailleurs sociaux du siège de la Caf, à Lyon.



La commune dépend de l'équipe des travailleurs sociaux de Lyon. Sur ce site, en 2019, des actions collectives (composées de plusieurs sessions) ont été organisées :

- ▶ Accompagnement au départ en vacances
- ▶ Séances Être parents après la séparation
- ▶ Femme, mère, le choix de l'emploi : actions d'insertion
- ▶ Accès aux droits CAF dans le cadre du stage Tremplin ANEPA
- ▶ Accès aux droits CAF à destination d'un groupe RSA inscrit dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle

Source : CAF du Rhône, données activités DIS, 2019



Outil : Google My Maps

Antenne CAF avec équipe Travailleurs Sociaux CAF



Quartiers Prioritaires

Envoyé en préfecture le 13/12/2021

Reçu en préfecture le 13/12/2021

Affiché le

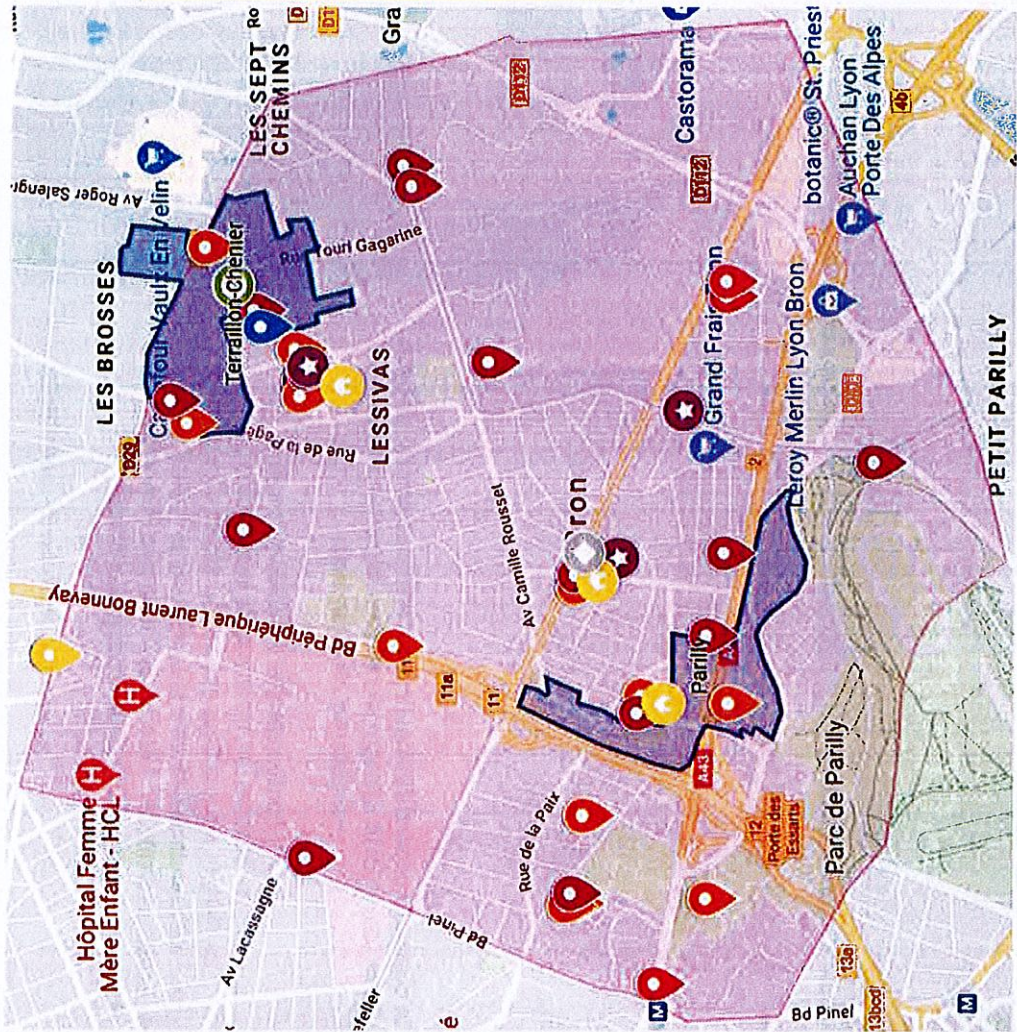
SLO

ID : 069-216900290-20211209-20211209DEL22-DE

Cartographie du territoire



- Quartiers Prioritaires
- EAJE PSU
- Micro-crèche PAJE
- Relais d'Assistants Maternels (RAM)
- Lieu d'Accueil Enfants-Parents
- ALSH/ACM
- Accueil de loisirs Adolescents
- Centres sociaux
- Espace de Vie Sociale
- PIMMS-France Services
- Permanences Médiation Familiale



Outil : Google My Maps

Analyse AFOM du territoire

ATOUTS

Facteurs : *présence de contacts des institutions qui considèrent des initiatives pour les acteurs ;
Incerte : engagement communautaire, partenariat, réseaux locaux, compétences.*

- Une commune bien couverte par les différents dispositifs Caf
- Un bon maillage en structures AVS, avec une offre de services diversifiée et des opportunités de développement
- Une dynamique initiée en matière de projets éducatifs (PEDT et Plan (Mercredi) et de jeunesse.

Bron

FAIBLESSES

Facteurs : *pluri-sous le contrôle des institutions, au contraire des réseaux pour les actions ;
Incerte : engagement communautaire, gestion, engagement, partenariat, réseaux locaux, compétences.*

- Une offre d'accueil du jeune enfant à renforcer sur les quartiers prioritaires avec des dispositifs adaptés
- Un taux de couverture petite-enfance insuffisant
- La maison de quartier des Genets présente une fragilité technique et politique du point de vue de la gouvernance
- Un enjeu à faire connaître les offres de services interventions sociales Caf aux acteurs locaux afin de faciliter l'accès aux allocataires et de tisser des dynamiques partenariales

OPPORTUNITES

Facteurs : *réseaux au contact des institutions, qui peuvent notamment accompagner pour
actions : Médiator PESTEL ; Préfets ; Economique ; Sociologique ; Technologique ;
Ecologique et Local*

- Un réseau de transports développé qui facilite l'accès aux services
- Une mixité qui pourrait être générée par les projets de rénovation urbaine en cours et nécessitera un accompagnement coordonné de la part des partenaires
- Une présence étudiante sur la commune, notamment en raison de la présence d'établissements d'enseignement supérieur

MENACES

Facteurs : *réseaux au contact des institutions, qui peuvent notamment accompagner pour
actions : Médiator PESTEL ; Préfets ; Economique ; Sociologique ; Technologique ;
Ecologique et Local*

- Des indicateurs de précarité existants, plus importants sur des QPV densément peuplés
- 48% des publics de moins de 3 ans accueillis dans les EAJE sortent en situation de pauvreté



■ Eléments statistiques

■ Eléments techniques

Envoyé en préfecture le 13/12/2021

Reçu en préfecture le 13/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 069-216900290-20211209-20211209DEL22-DE

ANNEXE 2

LISTE DES EQUIPEMENTS ET SERVICES SOUTENUS PAR LA COLLECTIVITE LOCALE

EQUIPEMENT	ACTIVITE	PARTENAIRE	NOM IMPLANTATION	ADRESSE IMPLANTATION
EAJE EQUAL	Eaje	EQUAL	EAJE EQUAL	8 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
EAJE CLAIR DE LUNE	Eaje	CTRE HOSPITALIER SPECIALISE LE VINATIER	EAJE CLAIR DE LUNE	95 BD PINEL
EAJE ESSARTGOSSES	Eaje	ASS MAISON ESSARTS	EAJE ESSARTGOSSES	21 RUE DU PARC
EAJE LOUISE MICHEL	Eaje	CCAS DE BRON	EAJE LOUISE MICHEL	75 RUE GUY DE MAUPASSANT
EAJEF LES DIABLERETS	Eaje	CCAS DE BRON	EAJEF LES DIABLERETS	20 AVENUE PIERRE BROSSOLLETTE
JAENF L ARC EN CIEL	Eaje	CCAS DE BRON	JAENF L ARC EN CIEL	63 R CHRISTIAN LACOLTURE
MC MUNICIPALE PETITE ETOILE	Eaje	CCAS DE BRON		160 AVENUE SAINT EXUPERY
EAJE LES PETITS ECUREUILS	Eaje	LEA ET LEO SUD EST	EAJE LES PETITS ECUREUILS	12 RUE DU 35E REGIMENT D AVIATION
EAJE POM D API PETIT TAILLIS	Eaje	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS	EAJE POM D API PETIT TAILLIS	5 RUE PAUL PIC
EAJE POM DE REINETTE GD TAILLI	Eaje	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS	EAJE POM DE REINETTE GD TAILLI	20 RUE VILLARD
MC POM CANNELLE	Eaje	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS	MC POM CANNELLE	120 AV SAINT EXUPERY
EAJE LES COPAINS D'ABORD	Eaje	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	EAJE LES COPAINS D'ABORD	11 RUE GERARD PHILUPE
EAJE L EMERVELLE	Eaje	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	EAJE L EMERVELLE	36 R GUYNEMER
AL EXTRA MAISON DES ESSARTS	Extrascolaire	ASS MAISON ESSARTS	AL EXTRA BRON MAISON DES ESSARTS	21 RUE DU PARC
AL PERI BRON MAISON ESSARTS	Périscolaire	ASS MAISON ESSARTS	AL PERI MAISON ESSARTS	19-21 RUE DU PARC
AL PERI BRON MAISON ESSARTS	Périscolaire	ASS MAISON ESSARTS	MAISON DES ESSARTS	19-21 RUE DU PARC
AL PERI MAISON DES GENETS BRON	Périscolaire	MAISON DE QUARTIER DES GENETS	AL PERI BRON MAISON DES GENET	10 RUE JACQUES DAUGAND
AL PERI CA BRON PARILLY	Périscolaire	COMITE GESTION CENT AERE BRON	AL PERI CA BRON PARILLY	18 BOULEVARD EMILE BOLLAERT
AL EXTRA CA BRON PARILLY	Extrascolaire	COMITE GESTION CENT AERE BRON	AL EXTRA CA BRON PARILLY	18 BOULEVARD EMILE BOLLAERT
AL EXTRA MAISON DES GENETS BRON	Extrascolaire	MAISON DE QUARTIER DES GENETS	AL EXTRA BRON MAISON DES GENETS	10 RUE JACQUES DAUGAND
AL PERI CS GERARD PHILUPE	Périscolaire	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	AL PERI CS GERARD PHILUPE CENTRE SOCIA	11 RUE GERARD PHILUPE
AL PERI CS GERARD PHILUPE	Périscolaire	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	AL PERI LES SAPINS	35 RUE DE LA PAGERE
AL PERI CS GERARD PHILUPE	Périscolaire	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	AL PERI PIERRE COT MATERNELLE	7 RUE MARCEL BRAMET
AL PERI CS GERARD PHILUPE	Périscolaire	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	LABO JEUNES	1 RUE MARIE
AL EXTRA CS GERARD PHILUPE	Extrascolaire	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	AL EXTRA CS GERARD PHILUPE CENTRE SOCI	11 RUE GERARD PHILUPE
AL EXTRA CS GERARD PHILUPE	Extrascolaire	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	AL EXTRA CS GERARD PHILUPE LOCAL D ANI	35 RUE DE LA PAGERE
AL EXTRA CS GERARD PHILUPE	Extrascolaire	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	AL EXTRA CS GERARD PHILUPE PIERRE COT	7 RUE MARCEL BRAMET
AL EXTRA CS GERARD PHILUPE	Extrascolaire	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	LABO JEUNES	1 RUE MARIE
AL EXTRA CS DES TAILLIS	Extrascolaire	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS	AL EXTRA DES TAILLIS CENTRE SOCIAL GRA	20 RUE VILLARD
AL EXTRA CS DES TAILLIS	Extrascolaire	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS	AL EXTRA DES TAILLIS CENTRE SOCIAL PET	7 RUE PAUL PIC
AL EXTRA CS DES TAILLIS	Extrascolaire	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS	AL EXTRA DES TAILLIS ECOLE JEAN MACE	5 RUE ELSA TRIOLET
AL EXTRA BRON SCE DES SPORTS	Extrascolaire	COMMUNE DE BRON	AL EXTRA BRON SCE DES SPORTS CENTRE AT	22 RUE JEAN BOUIN
AL PERI CS DES TAILLIS	Périscolaire	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS	AL PERI DES TAILLIS ECOLE JEAN MACE	5 RUE ELSA TRIOLET
AL PERI CS DES TAILLIS	Périscolaire	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS	AL PERI DES TAILLIS CENTRE SOCIAL GRAN	20 RUE VILLARD
AL PERI CS DES TAILLIS	Périscolaire	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS	AL PERI DES TAILLIS LA GALAXIE	2 RUE PAUL PIC
RAM TINTARAM	Relais Assistants Maternels	CCAS DE BRON		0 SQUARE GRIMMA
RAM RITOURNELLES	Relais Assistants Maternels	CCAS DE BRON		9 AVENUE DU 8 MAI 1945
EAJE CROC NOISSETTE	Eaje	LEA ET LEO SUD EST		7 RUE DU 35E REGIMENT D AVIATION
AL ADOS CS GERARD PHILUPE	Accueils Adolescents	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	LABO JEUNES	1 RUE MAIRE
LAEP L OASIS GUILLERMIN	Lieu d'Accueil Enfants_Parents	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE	LAEP L OASIS GUILLERMIN	36 RUE GUYNEMER
STRUCTURE JEUNESSE LES TAILLIS	Structure Jeunesse	ASSO GEST CS GRAND ET PETIT TAILLIS		20 RUE VILLARD
STRUCTURE JEUNESSE GERARD PHILUPE	Structure Jeunesse	ASSO GEST CS GERARD PHILUPE		11 RUE GERARD PHILUPE

Envoyé en préfecture le 13/12/2021

Reçu en préfecture le 13/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 069-216900290-20211209-20211209DEL22-DE

Envoyé en préfecture le 13/12/2021

Reçu en préfecture le 13/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 069-216900290-20211209-20211209DEL22-DE

ANNEXE 3

THEMATIQUES ET FICHES ACTIONS

Fiche Thématique : Petite Enfance

Éléments du diagnostic partagé	<p>Une commune métropolitaine limitrophe de Lyon avec un fort dynamisme démographique et une part notable de familles avec enfants de moins de 3 ans (32,4 % en 2017) mais une tendance récente à la diminution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre de naissances baisse sur Bron : 700 en 2017 / 605 en 2019 - le nombre d'enfants de moins de 3 ans baisse également : 1757 en 2017 / 1642 en 2019 - ainsi que la part des familles avec des enfants de moins de 3 ans (34,5 % en 2017 / 32,4 % en 2019). <p>Un territoire avec une offre d'accueil du jeune enfant (41,6 places pour 100 enfants) inférieure à celle de la métropole (57,9 places au 31/12/2018), qui recouvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une offre d'accueil collective diversifiée à la fois en termes d'offre et de couverture territoriale bien que le taux de couverture EAJE/public potentiel soit plus faible sur les 2 QPV - Une offre d'accueil individuelle portée par 119 assistantes maternelles agréées en 2019 <p>Le taux de couverture assistants maternels est nettement inférieur à celui de la Métropole (8,1 % à Bron contre 11,8% sur la Métropole) ce qui suit une tendance nationale mais est encore renforcé au niveau local et va se poursuivre dans les prochaines années avec de nombreux départs à la retraite : 19 AMI/119 ont plus de 60 ans.</p> <p>La part des familles avec un quotient familial inférieur à 800 € représente 52 % des allocataires CAF de Bron ce qui est supérieur à la moyenne métropolitaine et se renforce en tendance sur plusieurs années.</p> <p>Une commune plus concernée par les indicateurs de précarité financière (20 % de la population de Bron vit sous le seuil de pauvreté, environ un quart des brondillants habitent en QPV)</p> <p>La population des QPV est plus jeune et comprend davantage de ménages monoparentaux qu'à l'échelle de la commune</p>
Objectifs	<p>1) <i>objectifs usagers</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.a : Améliorer l'offre d'accueil sur la commune en quantité et en qualité 1.b : Proposer une plus grande diversité de modalités d'accueil 1.c : Améliorer l'analyse des besoins en renforçant l'observatoire petite enfance 1.d : Soutenir la parentalité en développant une stratégie partenariale liée aux enjeux éducatifs et sociaux du territoire (de 0 à 25 ans) <p>2) <i>objectifs organisationnels</i> : améliorer le fonctionnement et la gestion des ressources humaines des structures petite enfance</p>
Territoire d'intervention	Ville de Bron avec une attention particulière sur les 2 QPV Parilly et Terrailon
Atouts/Opportunités identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Une offre d'accueil et de services petite enfance diversifiée portée par un tissu partenarial riche de structures publiques et privées sur le territoire - Une coordination petite enfance qui permet la mise en réseau de ces structures publiques, privées, et la construction de projets partagés
Faiblesses/Menaces identifiées	Difficultés structurelles de recrutement Fragilité de certaines structures

	Actions	Echéance
<p align="center">Modalités prévisionnelles de mise en œuvre</p>	<p>1.a : Améliorer l'offre d'accueil sur la commune en quantité et en qualité</p>	
	<p>Renforcer l'accueil collectif : La fermeture de la crèche familiale à l'horizon 2024 ayant été entérinée, il conviendra de proposer une nouvelle offre</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture d'une nouvelle crèche sur la ZAC des clairières en 2024 (40 berceaux) - soutien des initiatives privées (accompagnement à l'installation de micro-crèches, réservation de places garantissant la viabilité des structures) 	2024
	<p>Etablir une programmation pluriannuelle des investissements nécessaires à la mise à niveau et la maintenance des équipements petite enfance afin d'améliorer les équipements les plus vétustes et améliorer l'attractivité des services proposés aux familles (équipements, matériels, environnement, etc.)</p>	2021-2025
	<p>Dynamiser l'accueil individuel : Dans le cadre de la mise en place des relais petite enfance, il est proposé de mettre en place des partenariats avec pôle emploi et la PMI pour susciter des vocations et d'organiser un événement annuel pour mettre en valeur l'accueil individuel (journée de l'accueil individuel).</p>	A partir de 2022
	<p>Mieux articuler l'offre collective et l'offre individuelle, en s'appuyant sur l'évolution des missions des relais petite enfance (guichet unique) Améliorer le maillage des possibilités d'accueil sur la commune. Travailler à des rapprochements entre des structures collectives, les RPE et les assistantes maternelles indépendantes (mise en place de temps collectifs, temps d'échange, formations, festivités)</p> <p>Mener une analyse d'opportunité sur le soutien à la création de maison d'assistantes maternelles (mission pouvant être intégrée dans les missions des animatrices du RPE)</p>	A partir de 2022
	<p>1.b : proposer une plus grande diversité de modalités d'accueil</p> <p>Revoir les modalités de l'accueil occasionnel : meilleure coopération entre les structures petite enfance et la coordination déléguée. Réflexion à mener sur la mise en place d'un outil partagé permettant d'identifier les créneaux disponibles et d'améliorer l'information des familles.</p> <p>Revoir le « parcours » proposé aux familles en cas de pérennisation de la demande (passage de l'accueil occasionnel à l'accueil régulier) et garantir une égalité de traitement des demandes.</p> <p>« lever les freins à l'emploi » : recherche d'une facilitation des parcours d'insertion professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactiver le groupe de travail sur le projet AVIP pour aboutir à sa concrétisation, la création d'une crèche à vocation d'insertion socioprofessionnelle (labellisation CAF Pôle emploi) 	<p>2021-2025</p> <p>à partir de 2022</p>

	<p>1.c : Améliorer l'analyse des besoins en renforçant l'observatoire petite enfance</p> <p>Poursuivre la mise à jour régulière de l'observatoire.</p> <p>Compléter l'observatoire par une analyse de l'offre d'accueil individuelle et collective en termes de localisation sur le territoire.</p> <p>Mieux identifier les besoins et les éventuelles zones « blanches », et à partir de cette analyse, cibler les secteurs et publics non couverts par l'offre d'accueil petite enfance afin de proposer des offres d'accueil complémentaires</p>	2021-2025
	<p>1.d: soutenir la parentalité en développant une stratégie partenariale liée aux enjeux éducatifs et sociaux du territoire (de 0 à 25 ans)</p> <p>Recenser et articuler les actions en accompagnement de la parentalité. Favoriser les interactions entre le programme de réussite éducative et la petite enfance, et le travail en transversalité autour des enjeux de parentalité</p> <p>Accompagner le déploiement des actions petite enfance et parentalité auprès des familles (aller vers) par les structures petite enfance</p> <p>Réflexion sur la mise en place d'un conseil local de la parentalité (CAF / PMI / Ville / structures / familles) permettant de structurer les actions et l'offre d'accompagnement des familles</p>	2021-2025
	<p>2 : améliorer le fonctionnement et la gestion des ressources humaines des structures petite enfance</p> <p>Conduire une réflexion commune avec l'ensemble des structures de petite enfance pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - répondre aux besoins en recrutements (contacts avec les organismes de formation pour proposer des terrains d'accueil et s'assurer d'un volume suffisant de professionnels disponibles) - fidéliser les professionnels avec une politique RH attractive (rémunération, durée des contrats, formations) - professionnaliser les intervenants dans les structures - soutien à la formation en alternance et accompagnement des VAE 	2021-2025
<p>Instances de pilotage/coordination</p>	<p>Coordination petite enfance CCAS Groupe technique petite enfance de Bron Voir rôle des instances et du coopérateur CTG dans plan d'actions annexe 4</p>	
<p>Partenaires mobilisés</p>	<p>CAF / PMI / structures de la petite enfance sur Bron / Pôle emploi / MMIE / acteurs de la formation et de l'insertion sur le territoire (dont CIDFF)</p>	
<p>Indicateurs d'évaluation</p>	<p>A définir en 2022 avec les modalités de mise en œuvre et la gouvernance associée</p>	

Fiche Thématique : Enfance

Éléments du diagnostic partagé	<p>20 % de la population a moins de 15 ans, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine, avec 4 145 enfants d'allocataires CAF âgés de 3 à 11 ans</p> <p>Des projets urbains conséquents sur la Ville qui vont générer l'arrivée de nouvelles familles</p> <p>28 associations sportives et 6 culturelles répertoriées sur le territoire proposent des activités aux enfants/jeunes.</p> <p>2 centres sociaux culturels, 2 maisons de quartiers, un centre aéré et un ACM municipal bien répartis sur le territoire dans et hors QPV.</p> <p>26 accueils de loisirs : 12 périscolaires, 13 extrascolaires et 1 accueil adolescent.</p> <p>Accueils périscolaires municipaux méridiens et du soir dans les écoles, non déclarés DRAJES.</p> <p>Un PEDT + un plan Mercredi renouvelés pour une année (bilan en cours)</p>
Objectifs	<p>Animer et coordonner une politique enfance (3-11 ans) pour renforcer la cohérence des actions et renforcer la lisibilité de l'offre auprès des enfants et de leur famille.</p> <p>Renforcer le soutien à la parentalité en rapprochant les différents dispositifs (CLAS REAPP PRE), l'action des services municipaux, et des différents partenaires autour des questions éducatives au sens large, avec une attention particulière aux jeunes en décrochage scolaire</p> <p>Permettre un accueil adapté des enfants ayant des besoins spécifiques</p> <p>Lutter contre la violence et les incivilités intrafamiliales ou sociales (notamment le harcèlement) par une veille et une action partenariale renforcée</p> <p>Améliorer l'attractivité des postes d'animateurs et développer la formation</p>
Territoire d'intervention	Commune de BRON avec une attention particulière aux 2 QPV (Parilly et Terraillon)
Atouts/Opportunités identifiés	<p>Communauté éducative soudée. Pas de concurrence entre les partenaires de la ville.</p> <p>Une dynamique en matière de projets éducatifs : existence d'un PEDT avec Plan Mercredi en cours de renouvellement</p> <p>Une coordination enfance jeunesse existante avec un groupe de travail sur la coéducation initiée par le PRE ainsi qu'un Réseau d'Échange Enfance Jeunesse et Education Populaire (REEJEP)</p> <p>Des actions importantes de soutien à la scolarité notamment sur les QPV avec les actions CLAS et REAPP, une commune signataire de la convention médiation familiale</p> <p>Une plateforme Handicap qui a déclenché des rencontres structures/animateurs mais qui soulève la question du manque de moyens</p> <p>Tarifs ACM : toutes les structures fonctionnent sur la base du quotient familial de la CAF mais il existe quelques disparités entre les grilles.</p>
Faiblesses/Menaces identifiées	<p>Beaucoup de décrochage scolaire dès l'élémentaire. Phénomène amplifié depuis les contraintes sanitaires. Difficulté des familles à accompagner la scolarité malgré les dispositifs existants. Peu de mixité sociale constatée dans plusieurs écoles (QPV).</p> <p>Une précarisation des familles et un repli sur soi également amplifié par la crise sanitaire d'où la nécessité de conduire des actions de proximité et « d'aller vers » les familles et les enfants</p>

	<p>Des situations de violence et de harcèlement qui seraient amplifiées sans que l'on en ait la pleine mesure notamment sur les violences intrafamiliales</p> <p>Une faiblesse des moyens de fonctionnement et parfois des équipements inadaptés : Une bonne part du fonctionnement hors QPV est sur la base du bénévolat et l'on note des bâtiments dégradés sur certains quartiers (Parilly et Sapin), ce qui induit un sentiment d'abandon de la population ex : Salle GALAXY en mauvais état et trop partagée (d'enfants à adultes).</p> <p>Une difficulté à recruter des animateurs compétents : Manque de BAFA (périscolaire et extrascolaire).</p> <p>L'accueil des enfants « à besoin particulier » augmente autant en périscolaire qu'en extrascolaire. Lorsque des problématiques santé sont identifiées on se heurte aux moyens trop limités voire inexistantes de prise en charge et de suivi.</p>	
<p>Modalités prévisionnelles de mise en œuvre</p>	<p>Actions</p>	<p>Echéance</p>
	<p>Animer et coordonner une politique enfance (3-11 ans) pour renforcer la cohérence des actions portées par les différents acteurs et améliorer la lisibilité de l'offre auprès des enfants et de leur famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien des instances de concertation existantes en y associant en fonction des sujets les services et acteurs concernés (PMI, Education Nationale, associations, représentants des familles, etc.) - Bilan du PEDT et du plan Mercredi en vue de leur renouvellement - Candidature au dispositif des Cités Educatives sur les QPV auprès de l'ANCT - Relayer sur le territoire les outils existants : communication 	<p>2021-2025</p> <p>2021</p> <p>2022</p>
	<p>Tarifs ACM : Créer une nouvelle tranche haute homogène pour limiter la concurrence entre les structures.</p>	<p>2022-2023</p>
	<p>Améliorer la concertation entre Ville et associations pour déterminer les accueils d'urgence et définir une indemnité financière.</p>	<p>A partir de 2022</p>
	<p>Accompagner les parents autour de la parentalité. Refaire du lien entre familles-enfants-jeunes et extrascolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des soirées jeux parents enfants - Réfléchir à un projet de ludothèque - Proposition d'un ACM pour créer du lien enfants parents sur le quartier des Essarts - Autres actions à préciser en fonction des besoins identifiés <p>Rapprocher les différents dispositifs existants (CLAS REAPP PRE VVV) et réfléchir à une instance associant les familles (Conseil Local de la Parentalité)</p> <p>Soutenir la scolarité des enfants les plus en difficultés : identifier les besoins par une analyse croisée des différents partenaires pour préciser les publics cibles en tenant compte des actions déjà existantes (attention aux doublons)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention sur les temps périscolaires au sein des écoles. - Identifier et orienter des enfants en partenariat avec les enseignants. 	<p>2021-2025</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un mode d'intervention complémentaire (enseignants volontaires ou associations spécialisées type « coup de pouce »). - Croiser les noms des enfants qui bénéficient déjà des dispositifs existants (CLAS/Agir pour l'école/temps de travail personnel) 	
	<p>Lutter contre la violence et les incivilités intrafamiliales et/ou sociales, hors et dans l'école (notamment le harcèlement) par une veille sociale et une action partenariale renforcée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les besoins d'écoute, d'accueil et de soutien psychologique des familles et leurs enfants liés à la crise sanitaire (Réflexion en lien avec la fiche Jeunesse : Point Accueil Ecoute Jeunes) - Prévention et lutte contre le harcèlement : Formation commune avec les référents périscolaires de la ville, ses partenaires et l'éducation nationale. - Médiation à l'école : formation de l'équipe pédagogique et des enfants (« France médiation » ou « Médiation du Rhône ») 	2021-2025
	<p>Améliorer l'attractivité des postes d'animateurs et développer la formation (lien avec action précédente)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager le vivier d'animateurs sur le territoire entre les différentes structures pour faciliter leur embauche, optimiser leur emploi du temps et mieux répondre aux besoins - Développer les formations BAFA et attirer les jeunes sur ces formations 	2021-2025
	<p>Améliorer la prise en charge des enfants à besoin particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Handicap mental et moteur - Soins psychologiques et psychiatriques - Inclusion sur des temps collectifs par un accompagnement spécifique ou orientation vers des structures adaptées. - Proposer/financer des encadrements spécifiques/compétents - Coordination sur un territoire d'un éducateur spécialisé qui tourne sur les structures. 	2021-2025
Instances de pilotage/coordination	<p>Pilotage et gouvernance à préciser avec la mise en place des postes de coopération dans le cadre de la CTG (cf. plan d'actions annexe 4)</p> <p>Responsable périscolaire et animations sportives + coordonnateur PEDT</p> <p>Groupe d'Actions Éducatives Concerté (GAEC) qui regroupe : REJEP, PEDT, PRE, Cité éducative, etc.</p>	
Partenaires mobilisés	<p>2 Centres Socioculturels (Gérard Phillipe et Les Taillis). 2 Maisons de quartier (Les Essarts et Les Genets) le centre de loisirs municipal atout sport. Les agents de développement QPV (Terrillon et Parilly), le PRE, et en fonction des besoins la coordination jeunesse, Les Educateurs de prévention, les représentants de l'Education Nationale, la CAF, la Métropole (PMI ou autres services)</p>	
Indicateurs d'évaluation	A définir en 2022 avec les modalités de mise en œuvre et la gouvernance associée	

Fiche Thématique : Jeunesse

<p>Éléments du diagnostic partagé</p>	<p>20 % des habitants de Bron ont moins de 15 ans 2 QPV avec une population encore plus jeune (cf. diagnostic CAF annexe 1)</p> <p>Forte présence d'établissements d'enseignement sur la Ville, secondaires et supérieurs : 3 collèges, 3 Lycées, 2 instituts de formation (cadre de santé et soin infirmier), 1 école militaire, 1 centre de formation de musique, 1 université</p> <p>Une commune plus concernée par les indicateurs de précarité financière (20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté)</p> <p>Très peu de mobilité des jeunes notamment sur les QPV</p> <p>Une situation tendue entre certains jeunes du quartier Terrailon et les représentants de l'autorité publique : dérives avec des conduites violentes et de la délinquance</p> <p>Problématiques de harcèlement lié aux réseaux sociaux</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Objectifs en direction des jeunes et de leur famille :</p> <p>Valorisation et mobilisation des jeunes : Encourager le pouvoir d'agir des jeunes, accompagner les jeunes dans l'émergence et la concrétisation de projets</p> <p>Inscrire les jeunes dans une dynamique d'ouverture culturelle et à l'altérité pour sortir les jeunes du/des territoire(s) (quartiers) et encourager à la mobilité</p> <p>Accompagner à l'usage du numérique et des réseaux sociaux : Prévenir les conduites à risques</p> <p>Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion sociale des jeunes</p> <p>Objectifs en direction des professionnels :</p> <p>Favoriser la mixité et la stabilité des équipes notamment via la formation et l'analyse de la pratique</p> <p>Favoriser le travail partenarial avec les structures médicoéducatives et les acteurs de la santé mentale</p>
<p>Territoire d'intervention</p>	<p>Ville de Bron avec une attention particulière sur les deux quartiers de Parilly et Terrailon</p>
<p>Atouts/Opportunités identifiés</p>	<p>De bonnes relations partenariales sur les QPV (Education Nationale, Centres Sociaux, Maison de quartier, Commune, service de prévention) qui permettent un repérage des besoins, une mise en réseau des acteurs sur les 2 QPV, et une connaissance des actions de chacun</p> <p>Une communauté éducative très soudée avec des structures importantes en termes d'animation de la vie sociale au sens large : 2 centres sociaux, 2 Maisons de quartier, 1 MJC, 1 cyberbase, 2 équipes de prévention spécialisée sur chaque QPV.</p>
<p>Faiblesses/Menaces identifiées</p>	<p>Un manque de projets et de moyens déployés globalement autour de la jeunesse</p> <p>Pas de dispositif d'information jeunesse sur la ville</p>

	<p>Pas de local jeune à Parilly qui est un quartier particulièrement jeune</p> <p>Question de la prévention au-delà de 16 ans, les services de prévention sont désormais orientés sur le suivi et l'accompagnement des très jeunes adolescents</p> <p>Un manque d'interventions de personnels qui ne sont pas issus du territoire</p>	
<p>Modalités prévisionnelles de mise en œuvre</p>	<p>Actions</p>	<p>Echéance</p>
	<p><i>Valorisation et mobilisation des jeunes : Encourager le pouvoir d'agir des jeunes, accompagner les jeunes dans l'émergence et la concrétisation de projets :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le déploiement et l'accompagnement des Prestations de Service jeunes (CAF) sur le territoire afin de favoriser l'émergence de projets adaptés aux attentes des adolescents dans une démarche « d'aller vers » - Recensement des actions et animations de proximité jeunes pour améliorer la lisibilité de l'offre et informer les familles globalement sur le territoire - Soutenir l'émergence de lieux ressources expérimentant de nouvelles formes d'accompagnement des initiatives adolescentes favorisant leur expression et leur prise d'autonomie (notamment via l'appel à projet CAF Fonds public et territoires) - Engager une démarche de projets avec les jeunes sur Parilly autour de la création d'un espace jeune accompagné par les différents acteurs du quartier, un espace où les jeunes puissent se retrouver, partager et construire des projets - Mettre en commun et en réseau les structures pour développer l'information jeunesse - étudier le besoin de développer un espace ressource complémentaire - Développer les formations BAFA et attirer les jeunes sur ces formations (lien avec la fiche enfance) 	<p>2021-2025</p>
	<p><i>Inscrire les jeunes dans une dynamique d'ouverture culturelle et à l'altérité, sortir les jeunes du/des territoire(s) (quartiers) et encourager à la mobilité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer cet enjeu dans l'ensemble des actions proposées - Proposer des activités qui permettent aussi l'ouverture culturelle : projets jeunesse dans les quartiers et ou dans les structures avec la MJC, Pôle en scène, travail avec les associations de jeunes qui existent sur les quartiers (Safe by Dance Terrailon, Six Style / Ramo Parilly) - Travailler à faire venir sur les quartiers des animateurs et professionnels d'autres secteurs - Avoir des équipes de proximité capables d'accompagner la « mixité de genre » et de « lieu » dans les groupes de jeunes pour sortir des logiques de « sous quartiers » - Proposer des sorties associant des jeunes des QPV et d'autres quartiers 	<p>2021-2025</p>
<p><i>Accompagner à l'usage du numérique et des réseaux sociaux : Prévenir les conduites à risques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un lieu d'accueil et d'accompagnement pour les familles, les enfants et les jeunes dans les QPV, et si besoin 	<p>2021-2025</p>	

	<p>dans d'autres secteurs de la Ville, et accompagner la pratique du numérique (Travail en partenariat avec les collèges, la Cyberbase MJC, la médiathèque)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des soirées parents/ados autour du numérique - Renforcer la mise en réseau et la promotion des « promeneurs du net » en articulation avec les politiques jeunesse et éducative locales - Valoriser le dispositif à travers des outils, témoignages et événements adaptés en vue de le faire connaître aux professionnels, mais aussi aux jeunes et familles - Développer des actions d'éducation aux médias et à l'information, favorisant la connaissance des fonctionnements de l'environnement numérique - Accompagner les jeunes à l'exercice de leurs droits et devoirs en les responsabilisant et les guidant vers l'autonomie 	
	<p><i>Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion sociale des jeunes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conforter et déployer si besoin des actions CLAS complémentaires, qui contribuent à la réussite éducative des jeunes - Déployer les actions en lien avec le secteur enfance sur la réussite éducative notamment via le PRE - Réunir les parents et les ados sur des actions pour recréer du lien dans des actions d'animation de la vie sociale (cf. fiche AVS) 	<p><i>A partir de 2022</i></p>
	<p><i>Favoriser la mixité et la stabilité des équipes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des contrats de travail et une organisation des intervenants attractive pour pérenniser les équipes - Créer des temps de formation communs à toutes les structures du territoire - Travailler à des projets permettant de mixer les équipes entre structures - Formation et analyse de la pratique : Outiller les professionnels sur les postures, la prise de recul face aux situations difficiles, le travail partenarial 	<p><i>2021-2025</i></p>
	<p><i>Favoriser le travail partenarial avec les structures médicoéducatives et les acteurs de la santé mentale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les actions santé jeune en lien avec l'atelier santé ville et le PRE - Prévention, accueil social, écoute et orientation des jeunes et des familles par des psychologues : Etude de faisabilité d'un PAEJ (avec la CAF et en lien avec la Métropole pour complémentarité avec la Maison des Adolescents) - Améliorer la prise en charge des soins psychologiques et psychiatriques 	<p><i>A partir de 2022</i></p>
<p>Instances de pilotage/coordination</p>	<p>A préciser en 2022 avec les modalités de mise en œuvre de la CTG et la gouvernance associée : coordinatrice jeunesse en pilotage opérationnel des projets en transversalité avec l'ensemble des services et partenaires concernés sur les différents sujets liés à la jeunesse, lien avec coopérateur CTG (cf. plan d'actions annexe 4)</p>	